



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médaille des évadés

Question écrite n° 34022

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la défense, chargé des anciens combattants, sur les demandes formulées par l'association des « Malgré-Nous » de Moselle concernant la composition de la commission nationale de la médaille des évadés. L'association des « Malgré-Nous » de Moselle souhaite que les Alsaciens Mosellans puissent être représentés au sein de cette commission. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants a le plaisir d'informer l'honorable parlementaire que la proposition de faire siéger des Alsaciens-Mosellans au sein de la Commission nationale de la médaille des évadés a été agréée par le ministre de la défense.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34022

Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 août 1999, page 4997

Réponse publiée le : 1er novembre 1999, page 6295